



## 35e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

**Jeudi 25 juin 2020 à 17h30**

au Pavillon des sports

### Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la 33<sup>e</sup> séance du Conseil général du 5 mars 2020.
2. Rapport du Conseil communal au Conseil général – legs Elisabeth Bourquin (DICI).
3. Rapport du Conseil communal relatif au bilan de législature 2016 – 2020 (PRES).
4. Comptes 2019 : rapports du Conseil communal, de la Commission financière et des sous-commissions
  - a. discussion générale;
  - b. discussion de détail + traitement des interpellations;
  - c. vote de l'arrêté;
  - d. prise d'acte des rapports du Conseil communal et de la Commission financière.

*Les interpellations en suspens sont les suivantes :*

*Interpellation du groupe des Verts intitulée "Liquidation NeuchEole", déposée lors de la séance du 5 mars 2020 et non développée (texte suit).*

*Interpellation du groupe des Verts intitulée "Maintien des lignes aériennes pour les trolleybus", déposée lors de la séance du 5 mars 2020 et non développée (texte suit).*

*Interpellation urgente du groupe des Verts intitulée "Covid-19 et mobilité cyclable" déposée et développée lors de la séance du 28 mai 2020 (texte suit).*

*Interpellation du groupe POP intitulée "Soutien aux associations", déposée lors de la séance du 28 mai 2020 et non développée (texte suit).*

*Monique Gagnebin  
présidente du Conseil général*

## **Interpellation : Liquidation NeuchEole**

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

Créé sous l'impulsion des communes de La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel, Val-de-Travers, Cortaillod et Cornaux, NeuchEole avait pour but :

1) d'aider à garantir l'approvisionnement énergétique du Canton de Neuchâtel en visant la durabilité et l'indépendance par le développement de parcs éoliens dans les sites prioritaires retenus par un plan directeur cantonal ;

2) de contribuer à un développement coordonné de l'énergie éolienne dans le Canton de Neuchâtel par l'implantation de parcs éoliens réalisés dans le respect des intérêts publics, prenant en compte les enjeux environnementaux et paysagers et évitant la dissémination et le mitage du territoire.

Or, et bien que plusieurs projets éoliens soient en train de voir le jour, la société a été liquidée courant 2019 dans l'indifférence presque totale. L'approvisionnement énergétique de manière responsable envers l'environnement est à ne pas douter un des grands enjeux de notre siècle. La population l'a bien compris en acceptant le plan directeur de l'énergie éolienne. Or, les différentes installations seront pour certaines financées par de l'argent venant de l'extérieur du Canton, et même hors de Suisse. Nous pouvons donc faire l'hypothèse qu'elles devraient être rentables. Pourquoi donc nos différentes communes n'ont pas pu saisir l'opportunité de nouvelles recettes en participant au financement de ces "centrales" éoliennes ?

1) Est-ce que le Conseil communal peut nous informer sur les raisons qui ont fait que la société soit arrivée trop tard dans les différents projets, si on croit l'article de RTN daté du 26 septembre 2019 ? S'agit-il d'un manque de volonté ?

2) Nous nous interrogeons également sur le fait que cette dissolution n'ait pas fait l'objet d'un rapport, même d'information, dans les différents Conseils généraux, alors que le projet de création de cette société venait d'une intervention commune.

3) Pour finir, quelles sont les raisons de cette dissolution ? N'était-il vraiment pas possible de prendre le train en route ?

4) Est-ce que Viteos a repris le flambeau ?

Nous remercions par avance le Conseil Communal pour ses réponses et je vous remercie pour votre attention.

Pour le groupe des Verts : Sven Erard

---

## **Interpellation des Verts**

### **Maintien des lignes aériennes pour les trolleybus**

Mesdames, Messieurs

Suite à l'article paru dans ArcInfo au sujet du renouvellement de la flotte des véhicules de TransN et des projets de travaux envisagés en Ville, il semble que le maintien des lignes aériennes soit compromis. En effet, lors du réaménagement de certaines routes, le démontage des pylônes est déjà prévu, ce qui est contraire à ce qui est clairement mentionné dans le rapport d'information du Conseil communal du 10 août 2016 (page 16) et rappelé par M. Théo Huguenin-Elie lors de mon interpellation du 26 septembre 2019.

Dans le rapport cité ci-dessus, il est clairement dit, à la page 16, que "la commission ad hoc et le conseil communal préconisent, étant donné les incertitudes entourant l'avenir des trolleybus et les incertitudes entourant le calcul du point qualité, de ne pas accepter le démontage des lignes de contact. Il s'agira donc de consentir à financer leur entretien pour un coût de CHF 25'000.- annuel. Une décision définitive devra être prise en amont du prochain renouvellement de la flotte soit à l'horizon 2021".

Le Conseil général n'ayant pas été informé des résultats de l'étude comparative menée par le Service cantonal des transports, nous sommes donc surpris d'apprendre la suppression de certaines lignes de contact mentionnées dans des projets d'aménagement routiers.

Avec de tels projets le Conseil communal ne respecte pas ses engagements. En effet, en supprimant des lignes de contact, il compromet ainsi la possibilité d'acquérir des trolleybus modernes.

- Nous demandons au Conseil Communal de respecter ses engagements, c'est-à-dire de ne pas démanteler les lignes aériennes, et d'attendre les résultats de l'étude comparative en cours.

Pour les Verts : François Perret, Marc Fatton, Monique Erard

---

## **Interpellation urgente : COVID-19 et mobilité cyclable**

Dans plusieurs villes et cantons suisses, des aménagements provisoires sont mis en place afin de favoriser la mobilité cyclable.

En effet, à cause du COVID-19 et des mesures de distanciation physique, une partie de la population va renoncer aux transports publics.

Favoriser le vélo permettrait d'éviter un report total des voyageurs utilisant les bus et les trains sur la mobilité individuelle motorisée.

- 1) Le Conseil Communal a-t-il la volonté d'aller dans cette direction ? Si oui, a-t-il déjà pris des mesures ?
- 2) Est-il en contact avec le Conseil d'État afin d'obtenir du soutien pour aller dans cette direction ?

Pour les Verts : Sven Erard, Monique Erard

## **Interpellation du groupe POP :**

### **Soutien aux associations**

Nous souhaiterions savoir si une modification de la facturation pour le prêt ou le transport de matériel est envisagée ? Dans le même ordre d'idée, nous demandons au Conseil communal s'il sait dans quel délai un rapport sur la motion non-classée pour "Ne pas détruire le tissu associatif de notre Ville" sera présenté à notre Conseil ? De même pour le postulat qui a été déposé suite au rapport du Conseil communal.

Dans un objectif de soutien au tissu associatif, comment le Conseil communal envisage-t-il la facturation du domaine public lors de manifestations ?

Pour le groupe POP : Karim Boukhris, Julien Gressot, Françoise Jeandroz